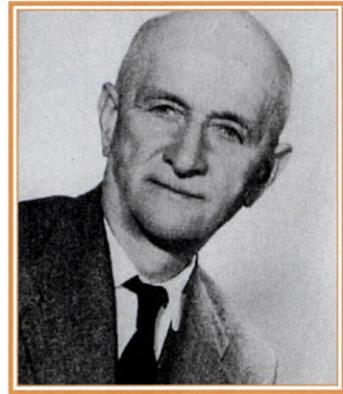


Une ancienne famille d'Ariège: les Robert Labarthe

par Michel Bégon (de Robert Bousquet)

Quand on considère une généalogie familiale sur plusieurs siècles, on suppose volontiers qu'au gré de l'histoire et des circonstances les vocations changeantes des générations successives auraient fait diverger les conditions sociales à l'infini. Mais il n'y a pas forcément de telles ruptures si les lignages se sont enracinés au même pays et dans leurs traditions. On voit parfois l'esprit de la création littéraire, dramatique ou artistique traverser le temps et se poser sur les épaules des aïeux, puis des arrière-petits-fils et jusqu'à celles des lointains descendants. Ce ne peut être un hasard, tellement les créateurs originaux sont rares; il faut donc qu'une tradition ancestrale se soit localement conservée. C'est le cas assez exceptionnel des Robert Labarthe, descendants d'un gentilhomme-verrier et devenus artistes, écrivains ou savants dans l'âme.



Les anciennes familles des Robert étaient composées des gentilshommes-verriers, auxquels la charte royale de Sommières (1445) conférait le privilège héréditaire de fabriquer les verres soufflés. Ces gens étaient à la fois seigneurs de la noblesse d'épée et d'une grande corporation artisanale. Après 1480, quelques uns ont migré de Revel et de la Montagne Noire au Comté de Foix, à la recherche de bois de chauffe et de silice pour leurs fours. Ils ont ainsi peuplé d'une forêt à l'autre les chaînons du Plantaurel.

Ce n'étaient pas des fabricants de bouteilles, ni de verre à vitre, mais des

artistes ouvrageant de précieux objets d'art et de prestige, à la mode vénitienne, pour l'aristocratie méridionale. Tout ce qui reste de cette belle production, verres à boire, burettes ou fioles à parfum, est aujourd'hui collectionné à prix d'or par les amateurs, notamment américains. On sait peut-être comment les livres d'art et les expositions de la firme Corning Glass ont, de nos jours, porté ce travail du verre sous les feux de la rampe ainsi qu'au feu des enchères.

Le Comté de Foix n'avait que des sols ingrats à leur offrir, beaucoup trop caillouteux et raboteux, mais disposait de sources d'énergie éminemment renouvelables : les ruisseaux bien sûr et surtout les forêts. Ce n'était pas le lieu béni des grasses terres, ni des grosses rentes foncières, mais de l'industrie naissante, du travail artisanal et déjà de l'économie de marché. Au XVI^{ème} siècle, cette province fut même un temps sous l'hégémonie politique des gens de métier, plus accueillants que les paysans et leurs seigneurs à la Réforme religieuse qui leur arrivait du nord par la sœur du roi et Calvin lui-même. La communauté des gentilshommes-verriers embrassa solidement et avec foi la nouvelle théologie. Comme ils étaient en même temps artisans, ou même artistes, et nobles, donc soldats, les Robert fournirent des chefs militaires au protestantisme. Ce fut notamment le cas du capitaine Sicard de Robert, qui était le compagnon d'armes du sire d'Audou et seigneur de Lérans, féal lui-même du roi Henri IV. Ce capitaine se vit nommer gouverneur de la place forte de Tarascon sur l'Ariège, pendant les guerres de religion et jusqu'à l'Edit de Nantes.

Or, la suite de l'histoire de France réserva d'autorité le service des armes aux catholiques. C'est pourquoi les descendants du capitaine de Robert restèrent ou revinrent aux fours et à l'art du souffleur dans les forêts du Plantaurel. A l'époque, Mars ne faisait pas bon ménage avec les muses d'Apollon ! Malgré les persécutions religieuses, plusieurs descendants de Sicard de Robert se firent élire par leurs pairs comme syndics des gentilshommes-verriers sous Louis XIV et Louis XV, à savoir Jean de Robert Montauriol en 1657, Michel de Robert Biros en 1675 et un autre Jean de Robert Montauriol en 1753, pour représenter le comté de Foix et le Couserans auprès du vignier de Sommières, lequel siégeait au sud des Cévennes (aujourd'hui l'Hérault) et régentaient au nom du roi l'ensemble des verriers du Languedoc.

Au XIX^{ème} siècle, les verreries forestières qui subsistaient au Couserans ont dû délaisser la production de luxe au profit des cristalleries de Paris ou de Lorraine et se vouaient de plus en plus aux fabrications de série. D'ailleurs les descendants des verriers d'autrefois étaient devenus trop nombreux pour s'adonner tous à l'art de la verrerie, dont le marché n'était pas indéfiniment extensible, si bien que beaucoup d'entre eux se tournèrent vers l'écriture ou le ministère pastoral, tout en gardant leur point d'attache à Gabre, en Ariège, notamment dans la maison dite du Gouverneur, en haut du petit village. Vers la fin du XVIII^{ème} siècle, deux frères pour se distinguer prirent là des surnoms différents, l'un s'appelant Robert Montauriol et l'autre Robert Labarthe, d'après

les noms de lieux-dits voisins sur la même dorsale du Plantaurel.

Pour la plupart, l'art du verre entraînait déjà dans la légende ancestrale et la Réforme restait le lien familial le plus resserré. Ainsi Urbain de Robert Labarthe fut l'auteur en 1896 d'une grande Histoire du Protestantisme dans le Haut-Languedoc. Et son cousin germain Arthur devint pasteur de l'Eglise réformée. Par fidélité aux ancêtres verriers, ce dernier se porta acquéreur de la maison de Montauriol sur la commune de Gabre, qui était passée dans une autre branche des Robert et qui est restée depuis lors aux Labarthe

Or, les fils de cet Arthur de Robert Labarthe firent montre de talents, de courage et de créativité. Pasteur lui aussi, André apprit en Suisse l'art de l'horlogerie : il se fit un temps réparateur itinérant d'anciens mécanismes horlogers, mena des tournées dans diverses régions de France et prenait occasion de ses visites à domicile pour faire mieux connaître la Bible. Disciple du théologien Karl Barth, il fut en 1941 l'un des rédacteurs des thèses de Pomeyrol condamnant l'antisémitisme. Et même, ayant contribué à sauver plusieurs familles juives, il reçut la médaille des « justes entre les nations ». En 1963, il succéda au pasteur Marc Boegner comme prédicateur du Carême. Il fonda aussi le colloque de Villemétrie en région parisienne, pour faciliter la communication de la foi et des idées entre gens d'un même métier.

*« O toi, dont le bonheur n'est encor qu'un mystère,
Qui que tu sois, franchis le flot vil des humains,
Qui suivent tristement leurs ténébreux chemins,
Rivés à leur destin par la chaîne des mondes.
Fuis l'amas monstrueux de leurs souffles immondes.
De leurs noirs tourbillons un jour affranchis-toi !
Sur l'univers entier tu peux régner en roi,
Si loin des vains décrets et des lois de la Terre,
Tu parcours ton chemin tranquille et solitaire.
Fuis cette humanité qui nous trompe et qui ment,
Et dont l'histoire n'est qu'un éternel tourment.
Repose-toi sans crainte et sans inquiétude
Dans la tranquillité d'une humble solitude...
D'où tu cries à ton tour plus divin qu'un apôtre :
Ne te soumets jamais aux volontés d'un autre.
Sois seul toujours ton maître et ton dominateur.
Prends ta pensée pour guide et laisse agir ton cœur. »*

Deux autres fils d'Arthur de Robert Labarthe furent magistrats et couronnèrent leur carrière comme procureurs généraux, Roger à Toulouse et Paul à Bordeaux. Ce furent de fougueux orateurs, des esprits moqueurs et de délicats poètes.

Roger de Robert Labarthe avait deux visages. Autant, comme procureur, il pouvait faire mourir de peur les criminels, autant, comme ariégeois, il aimait faire mourir de rire ses commensaux. Autant il fut un magistrat tout de rigueur et de droiture, autant dans sa jeunesse il se montra libre et railleur. A dix-sept ans, il écrivait cet impertinent « poème libertaire » :

Autant Roger de Robert fut un grand serviteur de la Loi, autant il restait sensible aux imperfections de son métier, si fertile en décisions bancales. Au sortir du Palais, il le reconnaissait volontiers d'un aphorisme: « la Justice, déjà boiteuse, sort en chancelant de ces lieux ».

Sa générosité le faisait aimer. Le Garde des sceaux lui confia les missions les plus difficiles. Après sa captivité de 1914/1918 en Allemagne, et comme il avait appris l'allemand, on le nomma en 1919 substitut du procureur à Colmar, pour aider les alsaciens à réintégrer le droit français. Sous l'occupation de 1940/1944, il sut défendre énergiquement l'indépendance du 3^{ème} Pouvoir constitutionnel contre le régime de Vichy et, nommé en 1945 procureur général à Strasbourg, résister aussi bien aux sollicitations de traduire en Cour de Justice les alsaciens qui malgré eux s'étaient fait acculer à des choix impossibles. Puis, son fils Edouard a été pasteur en Alsace, ayant épousé une alsacienne.

Ariégeois, il resta montagnard, escaladant les Vosges ou les Alpes et surtout les Pyrénées, entraînant les autres à sa suite. Un beau jour, il partit avec ses frères à pieds de Gabre jusqu'au sommet du Mont Valier. Un autre jour que la tempête de neige enveloppait son équipe sur la montée vers la Grande Fache, en Hautes-Pyrénées, vers les trois mille mètres, il déclama ce quatrain dans le brouillard épais pour donner le signal du repli :

*« Quand cette montagne se fâche,
Mieux vaut ne pas trop insister
Et le pic de la Grande Fache
Mieux que tout vous le sait montrer. »*

Il se passionnait pour le sport et singulièrement le rugby. Voici de lui, écrite en 1918, pendant sa captivité, une ode au « célèbre pelotari Chiquito de Combo, champion du monde de pelote basque » :

*« Quand la sueur coulait de ton torse d'airain,
Je te suivais, dans l'or triomphal des dimanches,
Fasciné par le vol de la pelote blanche
Et le geste rythmé de ton bras souverain.*

*Toi, ivre de jeunesse et de soleil marin,
Tu revenais chargé de bouquets de pervenches,
Et l'on courait au bruit de prochaines revanches
Du fronton de Biarritz au trinquet d'Hasparren.*

*Dans les pâles lueurs de l'exil monotone,
Je vois passer sur moi le vent des Trois Couronnes
Et les souffles légers de ta blanche Sierra,*

*Pendant que le héraut des joutes printanières
Proclame comme aux jours de ta gloire première
Chiquito de Cambo, roi de la chistera. »*

Désœuvré dans son « oflag », toujours il rêvait de sa belle Ariège, de l'Arize ronflant sous la grotte du Mas d'Azil, du blanc névé sur la face nord du mont Valier, des montueux bois de Gabre et surtout des siens. Son frère Edouard avait été tué sur le front en juillet 1918. Au retour, Roger composa un sonnet dans le style épique, qui devait devenir plus tard le symbole de la Réveillée et le chant des gentilshommes-verriers :

Fidélité ou 1918

*« Lorsque les descendants des souffleurs de cristal,
Après plus de quatre ans d'exil et de tranchées,
Se furent inclinés sur les tombes penchées
Que l'ouragan creusa dans un souffle brutal,*

*Tous qu'ils soient de Labarthe ou Latour ou Montal,
Et les branches déjà par le temps détachées,
Jurèrent de rester l'une à l'autre attachées
Et de garder l'amour de leur pays natal.*

*C'est pourquoi tous les ans ils reviennent joyeux
Vers cette terre sainte où dorment leurs aïeux,
Poussés par je ne sais quelle flamme intrépide ;*

*Tandis qu'à l'horizon le fidèle Valier,
Sur la chaîne des monts au profil familier,
Dresse immuablement sa noble pyramide. »*

Paul de Robert Labarthe, né en 1894, n'était pas moins caustique, mais avec un fin sourire qui ne le trahissait pas trop. Retenons notamment de lui les jolis vers évoquant la magistrature et les tribunaux avec l'ironie mordante d'un Daumier et le réalisme élégiaque d'un Baudelaire.

Voici d'abord comment ce procureur malicieux exaltait la nostalgie des petits tribunaux de province, accueillants et somnolents, que la réforme territoriale de la Justice condamne désormais à se fondre dans les usines à juger des grandes villes :

*« Petits trous endormis dans la paix des vallons
Dont le nom seul éveille un émoi nostalgique,
Nontron, Florac, Saint-Pons, Lodève, Espalion,
Hôtel désert, jardin muet, place historique...*

*Petites rues, que l'on suivait d'un pas égal
Aux anciens quartiers de la sous-préfecture
Dans le soleil et le silence matinal
Vers le temple serein de la magistrature...*

*Où nous allions à pas légers sous le soleil
Sous les caresses d'or d'une chaude lumière
Vers les fauteuils de cuir propices au sommeil
Et couverts d'une administrative poussière.*

*Et pour avoir connu cette sérénité
Oh ! petit trou banal, nostalgique et sans gloire
Il nous vient un regret de tes calmes étés
Quand les heures scandaient notre vie sans histoire. »
(La petite ville)*

Imaginez donc le substitut de Robert requérir des peines correctionnelles contre les prévenus transis d'angoisse; mais voyez le aussi lorgner le public désœuvré des salles d'audience, et tout particulièrement les dames :

*« C'est un fait, cette dame adore la justice
L'audience l'enchanté. Elle y prend ses repas
Car l'odeur des poivrots ne l'épouvante pas
Et les crêpages de chignon font ses délices.*

*Il faut voir palpiter ses robustes appas
Sous le regard émerveillé de la police
Lorsque, de sa voix d'or, l'huissier de service
Annonce aux abonnés de truculents débats.*

*Et s'il advient, par un malheur, que le huis clos
Hélas ! brise à jamais le rêve à peine éclos
Elle abandonne avec lenteur le banc fidèle,*

*Humant avec une secrète volupté
Cette tiédeur et ce parfum d'humanité
Qu'exhale vers le ciel la Correctionnelle. »
(Fidélité)*

Un autre morceau d'anthologie est ce sonnet en alexandrins, dit la « Saint-Gironnaise », qui vaut bien un croquis de Toulouse-Lautrec par son érotisme à fleur de peau. C'est l'aperçu fugace d'une jeune et jolie fille du Couserans, que le tribunal correctionnel de Saint-Girons entend se plaindre d'une morsure canine à la cuisse :

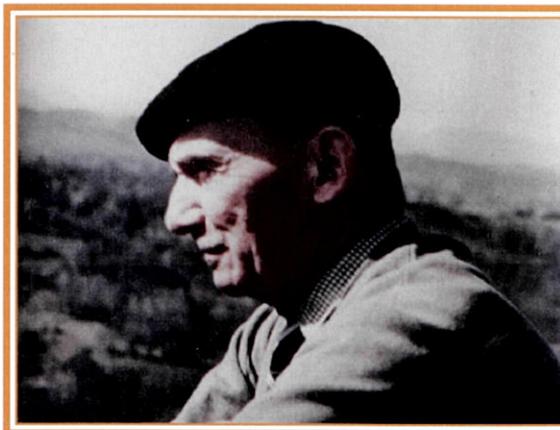
*« Elle est souple, elle est fraîche, et dépose tout bas,
Un chien, d'un goût très sûr, la mordit à la cuisse.
C'est une adolescente aux chairs fermes et lisses
Dont les convexités passionnent le débat.*

*Et, chiffonnant un peu le linon des rabats
Les juges soucieux d'une exacte justice
Consentiraient, pour mieux fixer le préjudice,
A dévoiler la chair que recouvre le bas.*

*Hélas, le temps n'est plus des Phryné radieuses...
Les dieux sont morts. Et la pudeur victorieuse
Etend son voile noir sur le Code pénal.*

*Et la Saint-Gironnaise à la ligne ingénue
Se retire à pas lents, comme elle était venue,
Sous le regard désenchanté du Tribunal. »
(Blessures Involontaires)*

Ce Paul de Robert Labarthe maria sa fille Hélène au sculpteur vénézuélien Jesus Soto, créateur mondialement connu de l'« art cinétique » et qui se plut bientôt à devenir ariègeois par sa belle-famille. Son œuvre plastique est entrée dans l'histoire de l'art. Imaginez des ouvrages de métal de taille modeste ou gigantesque, qui bougent ou tintent et dans lesquels parfois on pénètre.



L'effet esthétique est en tout cas saisissant. Le Venezuela a consacré à cet artiste tout un musée et la galerie parisienne du Jeu de Paume tout une rétrospective en 1999. Le couple avait ses résidences d'été à Saurat et Gabre, l'une sous le pic des Trois-Seigneurs, l'autre au pied de la croûte du Plantaurel. Leur fils, le musicologue Christophe Soto est spécialiste de la tradition d'Amérique latine et anime une troupe de musiciens et chanteurs sud-américains qui s'est souvent produite dans l'église de Gabre.

Le fils cadet de ce Paul de Robert est le pasteur Philippe de Robert Labarthe, anciennement professeur de théologie à Strasbourg et bien connu pour ses publications sur l'histoire ariègeoise. Historien du grand philosophe Pierre Bayle, qui naquit en 1647 au Carla en Comté de Foix, Philippe a notamment

écrit : « Culture Biblique » (Presses Universitaires de France 2001, traduction espagnole 2003), « Pierre Bayle, Citoyen du Monde » (Champion 1999) et sous presse : « Le Rayonnement de Bayle » (Voltaire Foundation, Oxford). Il contribue beaucoup aussi aux colloques internationaux du Carla-Bayle, qui débattent périodiquement de l'œuvre de ce philosophe des Lumières, que Leibniz commentait déjà au début du XVIII^{ème} siècle. Son épouse Aurette de Robert, longtemps maire de Gabre, a elle-même écrit en 1994 sur sa petite commune sylvestre : « Un Goût de Liberté et « Un Rideau de Nuit ».

Leur fils est Olivier de Robert Labarthe, que ses talents de conteur ont rendu populaire dans tout le département et même à Paris. Ah ! ce mirifique comédien, il faut le voir drôlement chapeauté et les yeux écarquillés faire ses « one man's shows » sur le dos d'une chaise; il faut l'entendre surtout vous fourguer ses histoires de la montagne ariégeoise à vous glacer d'effroi ou à vous faire étouffer de rires. Dans le registre plus grave, le spectacle qu'il aréçemment donné sur Jean Jaurès à Carmaux, Castres, Toulouse et Lavelanet a obtenu beaucoup de succès.

Olivier de Robert Labarthe vit à Saurat, sous le col de Port, au cœur même de l'Ariège. En 2006, il a publié « Contes et Légendes d'Ariège », puis, en 2009, « Contes et Légendes du Tarn » aux éditions de Borée. Voici qu'il prépare « Les Mystères de l'Ariège », encore chez Borée. Sa devise est un cri d'amour : « je porte l'Ariège au cœur et m'en inspire à chaque instant pour faire vivre mes mots ».

Mais ce n'est pas tout. Le pasteur Arthur de Robert Labarthe fut aussi, par sa petite-fille Marie Gondran de Robert, l'ancêtre des Gondran, dont on a bien connu en Ariège l'ancien maire de Saint-Girons, Bernard, et dont il faut découvrir le mathématicien et physicien, Michel. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, celui-ci est actuellement président de l'Académie Européenne Interdisciplinaire des Sciences (AEIS). Sa résidence secondaire est à Gabre, en Ariège, au surplomb du lac de Mondely. C'est un chercheur audacieux, pour lequel la beauté de l'équation de Schrödinger vaut bien celle d'un sonnet, d'une sculpture ou d'un verre décoré. Son « best seller » s'appelle : « Graphes et algorithmes ». Publié en 1979, l'ouvrage a connu trois rééditions, pour un tirage total de 15.000 exemplaires; et sa traduction anglaise le fait demander dans le monde entier. Un autre livre : « Introduction aux Systèmes Experts » a déjà connu trois éditions et 10.000 exemplaires. En outre et surtout, ses actuelles recherches amènent Michel Gondran à justifier et développer les thèses d'Albert Einstein et Louis de Broglie sur la mécanique quantique. On attend impatientement ce livre révolutionnaire, d'autant que quelques sensationnelles expériences du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) viennent de lui apporter un sérieux renfort.

Donc l'enthousiasme séculaire des Robert Labarthe pour la création ne s'étirole pas : il s'épanouit même plutôt ! Rappelons d'ailleurs que cette lignée a donné quatre présidents à la Réveillée : André son fondateur, Marie Gondran de Robert, Jacques Gondran de Robert et Jean-Pierre Gondran, plus deux secrétaires généraux: René et Michel Gondran. Ce sont tous de fidèles ariégeois, se ressouvenant trop des prouesses anciennes de leurs ancêtres, les gentilshommes-verriers, pour ne pas enrichir après eux la beauté du monde.



L'association Groupe Folklorique "Les Biroussans" perpétue les danses, les us et coutumes de la vallée du Birus située au-dessus de Saint-Girons - Ariège dans le Couserans. Ses membres viendront nous régaler le samedi 7 août au château de la Hille.

Consultez le site internet des Biroussans :

<http://www.pays-couserans.fr/Les-Biroussans.html>

Carnet Familial

Naissance

Jean Louis HEBEL et Sophie BEGON (de Robert Bousquet, fille de Jean Claude et Sylviane Bégon), ainsi que son frère Florian sont heureux d'annoncer la naissance de Victor le 5 décembre 2009

Décès

Monsieur Henri Carvin à la douleur de nous faire part du décès de son épouse début 2010, Marie-Thou de Cotton-Carvin descendantes des Robert-Labarthe et des Grenier- Terride,

Elle s'est éteinte à 76 ans après 17 mois d'hôpitaux d'une défaillance cardiaque. Son « cœur d'or sur fond Azur » a lâché. Marie- Thou s'était consacrée toute sa vie de façon bénévole à l'aide des plus déshérités et aux plus malheureux. Paix à son âme.

René GRANIER de LILLIAC est décédé le 21 octobre 2009 à Paris. Ses obsèques ont eu lieu à Saint Pierre de Neuilly le 26 octobre et l'inhumation à Carantec (Finistère).

Promotion

Ghislaine de Jurquet de la Salle (Verbigier de Saint-Paul) va recevoir les insignes de Chevalier(ère) de la Légion d'honneur à titre militaire pour faits d'armes sous l'occupation allemande. La Réveillée présente ses bien vives félicitations.



Fonds d'entraide

Ce fonds d'entraide existe depuis l'origine de La Réveillée...

...et il est bien garni puisque fort peu utilisé (tant mieux ? Même pas sûr ... !)

N'hésitez donc pas à y faire appel

(confidentialité assurée : le contact est le vice-président Michel BEGON : 01 46 57 10 89 michel.begon@wanadoo.fr).

Un jeune qui s'installe ... ou qui "galère", une mutation professionnelle coûteuse, un bébé tout neuf à équiper, un accident ... les cousins proposent un coup de pouce en toute amitié.

Pas besoin d'être adhérent de l'association.

Faites s'il vous plait circuler l'info si vous connaissez des situations compliquées dans les "cinq familles"!

